COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

53ème ANNEE - N°201

4 ème trimestre 2015

La CORSE premier département français libéré 9 septembre 4 octobre 1943

Directeur de la publication:
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:
Christian Joubert

Conception :
Josée Ricci

Sommaire :

Page 1 :
- *Editorial*
- *Joyeux Noël*

Page 2 :
- *Message de l'Union Régionale des Anciens Combattants à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*
- *Littérature*

Page 3 :
- *Disparition d'un grand patriote*
- *Une vérité à dire*

Page 4 :
- *Légende : Alexis Santini, un héros*
- *La tenue camouflée dite « tenue léopard »*

Page 5 :
- *Opinion libre*

Page 6 :
- *Les Opérations Extérieures*

Page 7 :
- *Une Récompense justifiée*
- *Ce qu'il faut savoir*
- *Communiqué*
- *Nécrologie*

Page 8:
- *Un peu d'histoire*
- *Vœux de Bonne Année*

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

EDITORIAL

UNE RACAILLE RADICALE

Après une minute de silence en hommage aux victimes de la tuerie du 13 novembre 2015 à Paris, je déclare que nous ne pouvons pas rester silencieux devant un séisme humain et meurtrier, provoqué par des barbares, des imposteurs, des assoiffés de sang, aux fins de dissoudre la joie de vivre dans la mort.

Ces rebuts faisant l'ignoble démonstration de montrer la tête d'êtres humains qu'ils avaient décapités, ne méritent pas de vivre au XXIème siècle (propres paroles du pape François dans un avion le ramenant d'une mission à l'étranger).

Nous connaissions les meurtrissures de la guerre que la plupart d'entre nous portent sur leur peau après maints combats au nom de l'histoire de France ; mais là, dans la capitale de la France, pourquoi ce carnage révoltant au plus haut point ? Est-ce Dieu qui veut trucider les mécréants ? Alors, en ce cas, la très grande majorité des français de confession chrétienne ou musulmane qui crient que Dieu est amour et miséricorde, s'avèrent des survivants en pâture.

C'est donc, la guerre d'une humanité contre un terrorisme fanatique et immonde, car la sécurité est le paratonnerre de la vie - devenons des acteurs de la victoire.

Un impératif s'impose actuellement : il faut exhumer le service national, dans le passé rendu obligatoire - les jeunes, bien encadrés, connaîtront, dans ce contexte, toutes les valeurs de la République et l'âme inexpugnable de la France. Ils constateront que le vivre ensemble est d'une nécessité absolue et deviendront indubitablement la richesse de la Nation.

Soyons unis, pas en calculateurs habiles et perfides, en vue de désacraliser la vie, détruisant les scénarii qui mènent à la barbarie et la haine meurtrières.

Notre éthique fait savoir que nous sommes des architectes qui construisons l'amour, comme un chalet sur une montagne ensoleillée.

Jean Fabiani
Président de la Fédération

Joyeux Noël

Bon Natale

Noël est là. Notre vœu le plus cher est que sa lumière et son feu éclairent et réchauffent le cœur de celles et ceux que nous aimons

« Poursuivez l'excellence, ignorez le succès. »

Deepak Chopra

MESSAGE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS 39/45, TOE, AFN, À LA MÉMOIRE DES VICTIMES de la GUERRE D'ALGÉRIE et des COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Lu par Christian Joubert, Président Adjoint.
Le 5 décembre 2015

Le 5 décembre 2002, le Président de la République inaugurait, au cœur de Paris, le Monument National dédié « aux morts pour la France » en Afrique du Nord.
Il déclarait alors : « Ils occupent enfin, comme leurs aînés de 1914 et 1940, la place qui leur revient dans la mémoire de notre Patrie ».

Nous devons affirmer solennellement notre volonté de ne jamais oublier le sacrifice de nos frères d'armes : 24 000 militaires sont morts au combat :
- qu'il s'agisse de jeunes appelés du contingent, jetés au printemps de leur vie, dans des combats dont ils ne comprenaient pas toujours la portée, mais qui firent néanmoins leur devoir.
- ou des militaires de carrière, accomplissant leur difficile mission de protection des populations et de défense des intérêts de la Nation,
- ou des forces supplétives ayant particulièrement servi la France,
- ils affrontèrent tous courageusement leur destin et tombèrent au champ d'honneur à l'exemple de leurs aînés des conflits antérieurs.

N'oublions pas qu'après le cessez-le-feu du 19 mars 1962 :
- la fusillade du 26 mars 1962, Rue d'Isly à Alger, a fait 78 morts et 118 blessés.
- le 5 juillet 1962 à Oran, 3000 européens qui n'avaient pour seule arme à la main, qu'un drapeau tricolore, ont été massacrés,
- durant les mois de juillet et août 1962, plus de 100 000 harkis, désarmés et abandonnés, ont été lâchement assassinés par leurs bourreaux du FLN.

N'oublions pas non plus les nombreux civils exécutés, les milliers de blessés ainsi que tous les disparus, dans cette cruelle épreuve qui provoqua larmes et souffrances chez toutes celles et tous ceux qui durent abandonner leur terre natale.

Notre présence ici, année après année, est sans conteste, la plus belle façon d'exprimer que nul ne veut que leur sacrifice s'estompe dans la nuit des temps, que nul ne veut que l'oubli finisse par s'étendre comme un linceul sur toutes les vies fauchées au cœur des 8 années de ce sanglant conflit.

Cette présence, nous la leur devons aussi, afin que leur sacrifice n'ait pas été vain. Mais il importe désormais, 53 ans après la fin de cette tragédie, que France et Algérie se tournent résolument vers l'avenir ***en excluant toute idée de repentance.***

En ces temps particulièrement troublés, où tant d'incertitudes pèsent sur le monde, où tant de conflits éclatent et perdurent, où le terrorisme immonde, sous-couvert de fanatisme religieux, frappe aveuglément et fait des milliers de victimes, il faut que le dialogue, la tolérance et le respect des différences s'imposent, notamment chez les jeunes générations, ***pour que vive la Paix.***

LITTÉRATURE

BAB-EL-OUED

Si Camus a chanté Belcourt, Brune s'est penché sur le quartier de Cagayous, Bab-El-Oued, ce melting pot fascinant.

Dans son roman « cette haine qui ressemble à l'amour » (1961) et son «Journal d'exil » (1963), Brune a longuement déclaré son amour pour ce faubourg d'Alger. Dans « Interdits aux chiens et aux Français » (1966), il a écrit celui de toute l'Algérie française.

« ***Bab-El-Oued ?***

Ce n'est pas une ville espagnole, ni italienne, ni française. C'est une ville nouvelle… une ville comme il n'en existe nulle part ailleurs.

C'est une ville synthèse.

Elle est née du brassage de tout ce que la Méditerranée compte de pèlerins de l'aventure, dont les yeux sont accoutumés à chercher au-delà de l'horizon de la mer d'insaisissables eldorados.

C'étaient des Napolitains orgueilleux, des Maltais subtils, des Corses fiers comme des condottières, des Andalous nonchalants, des Calabrais têtus, des Catalans tragiques… et des français plus sceptiques que toutes les races du monde puisqu'ils sont capables de rire même des miracles qu'ils accomplissent.

Ils ont importé un prodigieux acharnement au travail et toutes les traditions latines qui comptent parmi les plus somptueuses du monde.

Mais ils ont surtout apporté la gaieté et la jeunesse des races régénérées par les échanges…une vivacité que les bourgeois glacés et pincés jugent vulgaire mais qui n'est qu'une manifestation de la spontanéité des gens sincères et simples…la bonhommie familière des peuples qui ont souffert pour ne pas avoir appris les vertus de l'indulgence… et qui savent dissimuler les soucis quotidiens derrière des plaisanteries et des rires qui sont la pudeur des gens pauvres.

Voilà Bab-El-Oued ! »

Jean Brune
Écrivain (Édition Atlantis)

DISPARITION D'UN GRAND PATRIOTE

Un Président National de l'Union Fédérale que nous avons aimé, ***Serge Cours***, est parti définitivement à la recherche du repos éternel baigné de la lumière qui ne s'éteint jamais.

La Fédération gardera de lui, l'homme du patriotisme passionné et la ferveur d'une foi inébranlable à la Reconnaissance Nationale qu'il voulait voir appliquée dans la plénitude.

C'est avec émotion que tous les membres du Comité Directeur présentent à la veuve ainsi qu'aux êtres chers, les condoléances les plus affectueuses et attristées.

Voulant sévèrement parler de la vérité qu'il incarnait, il publiait une lettre mémorable répondant aux détracteurs de l'Armée Française des tortures qu'elle avait fait subir en Algérie durant la guerre et pour lesquelles il fallait s'agenouiller et demander pardon, en permanence. Cette lettre ci-après énoncée, a été diffusée en temps opportun, au monde Militaire et Ancien Combattant.

Elle doit être considérée comme étant un MONUMENT et un HOMMAGE.

Le Bureau

UNE VÉRITÉ A DIRE

TORTURE EN ALGÉRIE

Il n'est pas dans les habitudes du Président de l'Union fédérale de s'insurger encore moins de polémiquer, mais les atteintes portées en ce moment contre l'honneur de l'Armée française sont intolérables. TROP, C'EST TROP !

La dénonciation d'une soi-disant pratique généralisée de la torture en Algérie par les militaires, n'est que pure calomnie. Je condamne néanmoins l'odieux qui a pu être commis ici ou là par quelques sadiques portant l'uniforme, mais salir la mémoire de deux millions de soldats français qui ont combattu en Algérie en obéissant aux ordres des représentants élus de la Nation est injurieux.

Étrangement, ces propos émanent bien souvent de la mouvance politique qui à l'époque, sous prétexte de mener un combat moralisateur contre la colonisation, a aidé financièrement et matériellement le FLN algérien.

Avant de faire le procès des militaires, je leur conseille de se souvenir que ces agissements assassins ont contribué à allonger la liste des morts pour la France. Les balles étant aveugles par nature, certains de leurs sympathisants en ont immanquablement fait les frais.

Il ne peut être question de « repentance » unilatérale. L'Armée française a exécuté les ordres des gouvernements qui se sont succédés durant cette tragédie fratricide. Ne l'a-elle prouvé en restant majoritairement fidèle lors d'un épisode regrettable ?

Par ailleurs, j'ai été outré par l'attitude de torturés (?), interrogés avec bienveillance par des journalistes partiaux. Je m'étonne que des personnes qui auraient subi autant de sévices, puissent être aujourd'hui en aussi bonne forme physique.

Par souci d'équité ne pourrait-on aussi demander aux rares prisonniers survivants des geôles du FLN ce qu'ils ont enduré ?

Évoquant pour comparaison une autre guerre coloniale, l'Indochine, j'ajoute que les rescapés des camps du Viêt-Minh (75% de décès durant les périodes d'internement) portent toujours en eux les terribles séquelles de leur captivité. A-t-on demandé aux coupables de faire repentance ?

Par ailleurs, l'un des tortionnaires français du « Camp 113 » a été blanchi par une loi d'amnistie et depuis il coule des jours paisibles.

Ne pourrait-on pas aussi évoquer la cruauté de nos adversaires du FLN ? Supplices raffinés, mutilations atroces, égorgements, bombes explosant dans la foule, grenades lancées dans les cinémas et les terrasses de café, étaient leurs armes favorites. Ne fallait-il pas faire cesser ces actes de terrorisme barbare et ainsi sauver de nombreuses vies ?

Accusateurs, écoutez ma conclusion. Elle évoque le souvenir de l'un de mes hommes, le sergent Rafed. Si son âme peut vous entendre, que doit-elle penser car avant de quitter le corps auquel elle était rattachée, elle a vécu le supplice de celui-ci, brûlé vif par des tortionnaires du FLN, qui ont « joué » des heures durant avec des torches confectionnées avec de la paille de blé. Les ossements de cet ardent défenseur de la France et de ses valeurs, ne peuvent même pas se retourner dans sa tombe, car ce sont les chacals qui ont fait office de fossoyeurs.

Serge Cours
Ex Président National de l'Union Fédérale
des associations d'Anciens Combattants

« Le pardon est le dernier raffinement de la cruauté. »

Nietzsche

LÉGENDE

ALEXIS SANTINI : UN HÉROS

Alexis Santini est né le 31 octobre 1914 à Ota (Corse du Sud). En 1935, il entre à l'école d'aviation d'Istres. Nommé sergent pilote le 1e mars 1939, il fait sa transformation sur Bloch 174, après une période d'instruction à tours; de retour à Istres, il rejoint à le groupe 2/36. A sa dissolution, le 28 août 1940, il est affecté à l'escadrille de chasse de nuit 1/13 à Nîmes.

Il rejoint au début de l'année 1941 la Résistance. Il crée dans la Drôme, le maquis Crupies et en assure le commandement. Il se distingue, en Isère dans les combats de Péage-de Vizille, toujours en avant-garde avec un jeune officier américain et une colonne blindée, il obtient cette citation à l'ordre de l'Armée, en date du 2 septembre 1944 (ordre du colonel Legrand, commandant les FI de la Drôme), homologuée par décision n° 1299 en date du 7 novembre 1945 du président du gouvernement provisoire de la république française, chef des armées.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939/1945 avec palme. En octobre 1944, l'aspirant Santini quitte la Résistance pour rejoindre l'aviation des Alpes ;

Sur Morane 500, il ne compte plus les missions d'observation sur les arrières des Allemands. Il essuie à maintes reprises le feu de la D.C.A. ennemie.

Il est cité à l'ordre de l'escadre et est promu au grade de sous-lieutenant le 25 mars 1945.

La Seconde Guerre mondiale terminée, il s'engage pour l'Indochine où il effectue des missions d'évacuation sanitaire aérienne particulièrement dangereuses.

En mars 1950, il prend le commandement de la 1ère section d'hélicoptères de l'armée de l'air française. Il devient le pionnier des évacuations sanitaires par hélicoptère, en Indochine.

Début 1956, il crée l'école de formation des pilotes d'hélicoptères à Chambéry.

Il termine sa Carrière en 1969 comme colonel, commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur. Il est titulaire de 15 citations (10 à l'ordre de l'Armée) et bien d'autres décorations étrangères.

Il décède le 31 janvier 1997 et est inhumé à Issy-les-Moulineaux. Il était l'époux du médecin général Valérie André, Grand -croix de la Légion d'Honneur, première femme nommée général dans l'Armée française.

Christian Joubert
Président-adjoint de la Fédération

A Chambéry, le Capitaine Santini reçoit la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur par le général Chassin.

(Photo Valérie André, médecin général)

la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur

LA TENUE MILITAIRE CAMOUFLÉE

DITE « TENUE LÉOPARD » INVENTÉE EN 1914

Pour quiconque a porté l'uniforme dans le cadre du service militaire (ou national) d'avant 1997, il est un terme mnémotechnique qui devrait encore résonner dans beaucoup de mémoires. Il s'agit du fameux « FOMBEC » (forme, ombre, mouvement, bruit, éclat, couleur) qui a guidé tant de générations de jeunes recrues pour se camoufler des vues de l'adversaire. Depuis la nuit des temps, les belligérants ont toujours veillé à se dissimuler des regards de l'ennemi d'en face. Lors de la Grande Guerre, les pertes humaines auraient pu être différentes si, dès 1914, les troupes françaises avaient été dotées de la discrète « tenue léopard » qui venait d'être mise au point par louis Guingot.

En France, dès 1894 le ministère de la Guerre précisait déjà : *« En vue de dissimuler les canons des batteries de côte aux vues du large, la couche de minium prescrite par la note du 31 mai 1879 est recouverte d'une couche de peinture dont la couleur est choisie de façon que ces objets, vus du large, ne se détachent pas de l'ensemble de l'ouvrage. La nuance varie avec les ouvrages ; elle peut ne pas être la même pour les différentes pièces d'un même ouvrage ».*

En août 1914, l'armée française est partie au combat en pantalon et képi rouge garance avec la capote bleue. L'on sait les pertes que causèrent ces cibles si faciles.

Cependant, dès août 1914, l'entreprise Balsan, sollicitée par le ministère de la Guerre, travaillait à la production d'une tenue de drap de couleur bleu clair, *« économe en matière tinctoriales et facile à produire ». Ce drap, devenu célèbre sous l'appellation de « bleu horizon »*, donnera naissance à la tenue du même nom. Tenue qui équipera d'abord les Poilus métropolitains dès le début de 1915, et qui restera en service jusqu'en 1935 où elle sera remplacée par la couleur kaki-vert bien connue.

En août 1915, l'État-major crée une « section de camouflage de l'armée française » qui regroupe « *des artistes de tous horizons, particulièrement des décorateurs de théâtre rompus aux effets de trompe-l'œil, et des peintres cubistes aptes à la*

LA TENUE MILITAIRE CAMOUFLÉE

(Suite de la page 4)

déformation de la réalité ». Cette section travaillera principalement sur le camouflage des matériels roulants et des canons.

Dans le domaine du camouflage individuel des combattants, c'est Louis Guingot (1864-1948), un peintre lorrain qui est l'inventeur, en 1914, de ma première tenue de camouflage militaire. C'est avec Jean-Baptiste Corbin (1867-1952), artiste amateur originaire de Nancy, que Guingot met au point une veste militaire bariolée qui sera appelée « tenue léopard ». Ce sera la première au monde.

Le créateur a élaboré cette tenue en « *étudiant le mimétisme de son caméléon élevé en liberté dans son atelier et les couleurs à utiliser ; l'artiste choisit arbitrairement trois couleurs de base empruntées à la nature et au jardin : un vert pré, un brun rouge, un bleu sombre. Ensuite, il redistribua ces trois couleurs en un désordre étudié pour donner l'illusion qu'il s'agit d'herbes, de sous-bois, d'arbres ou de branchages. Nous pourrions parler d'un « effet impressionniste inversé ».*

Cette invention, proposée par Louis Guingot au ministère de la Guerre, sera accompagnée d'un carré de tissus découpé dans la veste. Hélas, il n'y aura pas de réponse ! Aujourd'hui, « la tenue léopard » est exposée au Musée Historique Lorrain de Nancy.

Depuis 1993, l'armée française est dotée d'une tenue de combat au bariolage, dit « Centre-europe ». Il est formé de grandes tâches de quatre couleurs : beige, noir, vert et marron. Ces teintes sont inspirées des couleurs de la forêt. Pour les troupes alpines et de montagne, c'est naturellement le blanc-neige qui est la base du camouflage. Durant les guerres d'Indochine et d'Algérie, la tenue militaire était alors l'apanage des troupes aéroportées. Elle se vulgarisera par la suite pour en arriver à équiper, de nos jours, l'ensemble des forces armées y compris la gendarmerie.

Lt Colonel (ER)Raoul Pioli

La tenue « Léopard » inventée par Louis Guignot en 1914

L'actuelle tenue militaire bariolée en service depuis 1993

LIBRE OPINION

TOUS GAULLISTES... SAUF MOI

De la gauche au Front national, ils sont tous gaullistes. Même Nadine Morano ! Certes, le Général était un grand homme d'État, mais cette dévotion nord-coréenne est disproportionnée pour un homme dont il conviendrait parfois de rappeler les erreurs de jugement. Comment justifier par exemple que, quelques jours après sa retraite, c'est à Franco que de Gaulle rend visite le 8 juin 1970, allant serrer une main qui avait serré celle d'Hitler. François Mauriac, dans son *Bloc-Notes du Figaro,* en fut *« glacé ».* Et Malraux mit quelques semaines à s'en remettre.

Bien sûr, il y a les rumeurs qui collent comme un chewing-gum à la réputation du grand homme et qui furent relayées par l'OAS dans les années soixante : le capitaine de Gaulle s'est rendu comme un lâche le 2 mars 1916 devant Verdun. Il n'a pas livré un seul combat. C'est la raison pour laquelle, dans le camp de prisonniers où il a passé la guerre, il fut le seul officier à ne pas être autorisé à porter son sabre. Invérifiable…

Et puis, il ya la faute matricielle : l'Algérie. En 1958, de Gaulle flatta trop lourdement l'armée française et les pieds-noirs… sans doute pour mieux les duper. Souvenons-nous du très ambigu *« Je vous ai compris »* prononcé le 4 juin 1958 à Alger devant une foule de partisans de l'Algérie française. *« Vive l'Algérie française ! »,* renchérira de Gaulle deux jours plus tard, en visite officielle à Mostaganem. A tout le moins maladroit.

Au chapitre des plus belles d'évoquer le « Vive le Québec libre ! » prononcé en 1967 par le grand Charles lors d'une visite au Canada. Vingt-deux ans plus tôt, 45000 Canadiens étaient tombés sous la mitraille nazie pour libérer la France. Ce soutien aux indépendantistes francophones était un curieux hommage rendu à ceux qui étaient morts sur les plages normandes de Juno, Sword et Gold Beach…

Que dire des propos prononcés sur Israël en 1967 lors d'une conférence de presse à l'Élysée : *« un peuple d'élite, sûr de lui et dominateur ».* Antisémite, le Général ? Beaucoup plus tôt, en 1919, alors qu'il était jeune officier en Pologne, voilà ce qu'écrivait de Gaulle à sa famille : *« Au milieu de tout cela, d'innombrables XX* [le mot a été biffé], *détestés à mort de toutes les classes de la société, tous enrichis par la guerre dont ils ont profité sur le dos des Russes, des Boches et des polonais, et assez disposés à une révolution sociale où ils recueilleraient beaucoup d'argent en échange de quelques mauvais coups.* » Selon le biographe Éric Roussel, le mot coupé serait « youpins »…

De Gaulle était un grand homme d'État… pas toujours bien inspiré.

Éric Brunet
Journaliste-Essayiste

OPERATION EXTERIEURES (Op.Ex.)

MALI :

DU NOUVEAU POUR LES AEROMEDEVAC STRATÉGIQUES

Un soldat français blessé au Mali a été rapatrié avec le nouveau module d'évacuation « Lifeport » ; L'ergonomie novatrice de ce module qui équipe actuellement deux Falcon 2000LX permet au personnel médical de travailler de manière confortable et sécurisée, même dans l'urgence et dans l'environnement restreint d'un avion lors des évacuations aéromédicales stratégiques. Un programme de rénovation des Falcon 900 comprendra l'adaptation au nouveau module. L'objectif est de pouvoir transporter deux patients sur un même vol.

SÉNÉGAL :

INSTRUCTION OPÉRATIONNELLE POUR LE GERMINAL

Lors de sa relâche opérationnelle à Dakar, (Sénégal), l'équipage de la Frégate de surveillance Germinal a réalisé une instruction opérationnelle au profit de la marine sénégalaise, qui a inauguré dans sa capitale de nouveaux ateliers de travaux pratiques destinés à la formation de ses militaires. L'équipage du Germinal - actuellement déployé dans le golfe de Guinée dans le cadre de la mission Corymbe - a réalisé l'expertise des installations mécaniques et électriques et a cédé aux marins sénégalais la conduite des travaux pratiques. Il a de plus contribué à la formation des futurs électromécaniciens de sécurité sénégalais en leur proposant de s'entraîner avec la brigade de sécurité et la fraction de service du Germinal.

Le navire a quitté les eaux sénégalaises le 29 août pour poursuivre sa mission plus au sud.

IRAK :

PREMIER TIR D'UN ATLANTIQUE 2

Pour la première fois depuis son engagement dans l'opération Chammal, un avion de patrouille maritime Atlantique 2 (ATL2) a largué une bombe guidée laser GBU-12. Ce premier tir s'inscrit dans un large panel de missions aériennes ordonnées par le centre interallié des opérations aériennes dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, menée par différents pays de la coalition contre le groupe terroriste Daesh. Engagé au sein de l'opération Chammal depuis novembre 2014, l'ATL2 a réalisé au cours des derniers mois de nombreuses missions d'intelligence, de reconnaissance et de surveillance, d'interdiction aérienne et de coordination du vol des chasseurs. L'ATL2 avait déjà eu l'occasion de démontrer ses capacités de frappe dans le cadre de l'opération Serval au Mali.

GROENLAND :

EXERCICE DE SAUVETAGE

Une opération inédite franco-danoise a été menée au Groenland. Un équipage de Falcon 50 Marine de la flottille 24F, basée à Lann-Bihoué, s'est déployé à Kangerlussuaq, accompagné d'un équipage de Challenger danois. L'exercice s'inscrit dans le cadre de l'intérêt que portent les forces armées françaises et européennes au Grand Nord. Sous l'effet de la fonte des glaces, le trafic maritime des routes arctiques s'intensifie pour relier les zones atlantique et pacifique. Le risque d'accident y est élevé. C'est pourquoi la France, avec les autres nations présentes sur zone, s'entraîne à des procédures de sauvetage.

TCHAD :

VISITE DU COMMANDANT EN CHEF DE LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE A LA CELLULE COORDINATION DE BARKHANE

Le général de division Brethous, commandant la force Barkhane, a reçu en visite officielle le commandant de la Force multinationale mixte (FMM), le major général nigérian Abbah, accompagné d'une délégation de l'état-major de la FMM. Cette dernière regroupe des forces de sécurité du Tchad, du Niger, du Cameroun et du Nigéria dans le cadre de leur lutte commune contre la secte Boko Haram sévissant dans la région. La délégation s'est rendue à N'Djamena, à la Cellule de coordination et de liaison (CCL) de la force Barkhane qui vise à favoriser l'échange de renseignements et d'informations entre les pays partenaires de la Commission du bassin du lac Tchad. Cette visite à la CCL souligne l'importance des liens unissant la force Barkhane à ses partenaires, et son soutien dans leur gestion des problématiques sécuritaires régionales.

NORVÈGE :

EXERCICE ARCTIC THUNDER 2015 :

Quatre Mirage 2000D de Nancy, quatre Mirage 2000n d'Istres et près de 200 aviateurs ont participé à l'exercice Arctic Thunder organisé sur la base aérienne de Banak, en Norvège. Cette campagne de tir air-sol « valorisée » a permis aux aviateurs français de s'exercer dans des conditions proches de celles rencontrées en déploiement lors d'une opération extérieure. Elle a ainsi apporté une véritable plus-value à l'entraînement tactique des équipages français.

Armées d'Aujourd'hui (Octobre 2015)

« Guérir parfois, soulager souvent, écouter toujours. »

Louis Pasteur

UNE RÉCOMPENSE JUSTIFIÉE

La Fédération se réjouit au plus haut point de la promotion dans l'Ordre National du Mérite du Directeur Départemental de l'ONAC de la Corse du Sud, Jacques Vergellati.
La compétence avérée dans les responsabilités qui lui incombent, la serviabilité qui caractérise ses initiatives, la passion de servir, toutes ces vertus sont la composante de la reconnaissance Nationale.
La Fédération lui présente ses félicitations les plus amicales et chaleureuses.

Le Bureau

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'ORIGINE DE LA SONNERIE AUX MORTS

L'histoire commence en 1862 lors de la guerre de Sécession. Alors que l'Armée de l'Union du capitaine Robert Ellicombe se trouvait près de Harrison's Landing en Virginie, se tenait de l'autre côté de cette étroite bordure de terre l'Armée de la Confédération. Durant la nuit, le capitaine Ellicombe entendit les gémissements d'un soldat grièvement blessé. Ne sachant pas si c'était un soldat de l'Union ou de la Confédération, le capitaine décida au risque de sa vie, d'aller chercher le blessé afin qu'on lui procure des soins médicaux.
Sous les feux incessants de la bataille il rampât jusqu'au soldat blessé pour le ramener au camp de l'Armée de l'Union. Quand finalement il atteignit son camp, il découvrit que c'était un soldat ennemi…..il était décédé.
Le capitaine alluma une lanterne et dans la pénombre il découvrit le visage du soldat. C'était son propre fils. Le garçon étudiait la musique dans le Sud lorsque la guerre éclata. Sans le dire à son père, le garçon s'était enrôlé dans l'Armée de la Confédération.
Le lendemain matin, le cœur brisé, le capitaine, malgré le statut d'ennemi de son fils,, demanda la permission à ses supérieurs de lui faire des funérailles militaires. Sa demande lui fut accordée mais en partie seulement. Le capitaine avait aussi demandé que la fanfare de L'armée puisse jouer aux funérailles de son fils. Sa demande lui fut refusée dû au fait que son fils était un soldat ennemi. Mais par respect pour le père, on décida tout de même de lui allouer un seul musicien. Le capitaine choisit un joueur de clairon. Il demanda au musicien de jouer une suite de notes musicales qu'il avait trouvées sur un morceau de papier dans la poche de l'uniforme du jeune militaire. C'est ainsi que naquit l'émouvante mélodie de l'appel aux morts, maintenant joué aux funérailles militaires.
Mais chez nous en France ! Interprétée lors des manifestations patriotiques et des cérémonies commémoratives, on est tenté de croire que la sonnerie aux Morts a toujours existé.
Pourtant les poilus qui pleuraient leurs frères d'armes des tranchées ne l'entendirent jamais puisqu'elle ne fut composée qu'après la première guerre mondiale, au début des années trente.
A son origine se trouve l'un des héros de la Grande Guerre, le général Gouraud.
Lors des visites à l'étranger, en Angleterre et aux États-Unis en particulier, il avait été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries « last Post » et « Taps » sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux Morts.
Il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine, le commandant Pierre Dupont, une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1931, en présence du Ministre de la Guerre, André Maginot, et lui proposa sur le champ qu'elle devienne règlementaire.
Dans une circulaire rédigée le 11 août 1932, le Commandant Pierre Dupont précisait :
« L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux Morts de la Grande Guerre qui, depuis l'Armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs et particulièrement devant le tombeau du Soldat inconnu, d'observer une minute de recueillement.
J'ai décidé de compléter ce cérémonial, désormais traditionnel, par une sonnerie nouvelle dite « Aux Morts », qui constituera le signal et le prélude à la minute de silence ».

COMMUNIQUÉ

L'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants, Victimes de Guerre et des Jeunesses de l'Union Fédérale, s'incline devant toutes les victimes des attentats terroristes de ce terrible 13 novembre 2015. Elle s'associe à la douleur des familles et à l'inquiétude de celles dont les membres luttent toujours pour leur vie.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris le décès de notre fidèle camarade et ami, Hyacinthe QUILICHINI, ce qui nous a profondément peinés. En cette douloureuse circonstance, la Fédération présente à l'épouse, aux enfants et aux parents, ses condoléances affectueuses et attristées.

UN PEU D'HISTOIRE

1801

Volta présente sa pile électrique

En 1801, Alessandro Volta réfute, dix ans après, les conclusions de Luigi Galvani. Médecin et physicien reconnu et compatriote de Volta, Galvani soutient l'existence d'une « électricité animale ». Prenant pour étayer ses dires des expériences effectuées sur des cuisses de grenouilles, il prétend que le cerveau fait passer l'influx nerveux électrique dans le corps et que celui-ci stocke cette électricité. Selon lui, cette électricité se décharge lorsque nerf et muscle sont reliés l'un à l'autre par un ustensile fait de deux métaux différents. C'est cette nécessité d'utiliser deux métaux distincts pour que l'électrisation ait lieu qui intrigue Volta, alors chercheur inconnu à l'université de Pavie.

Il entreprend à son tour des recherches qui tendent au contraire à prouver que le corps de la grenouille ne serait qu'un conducteur et que l'électricité proviendrait des métaux. Durant neuf ans, il va travailler à la création d'un circuit électrique fermé. Un empilement de couples de disques de zinc et de cuivre en contact direct et séparés du couple suivant par un morceau de tissu imbibé de saumure. Ce sera un succès. La première pile volta naît ainsi en 1800. Un an plus tard, en 1801, son inventeur la présente à l'Institut de France en présence de Napoléon I^{er}. Impressionné, l'Empereur accordera à Volta une pension, ainsi que le titre de comte et sénateur de Lombardie.

1851

Le pendule de Foucault

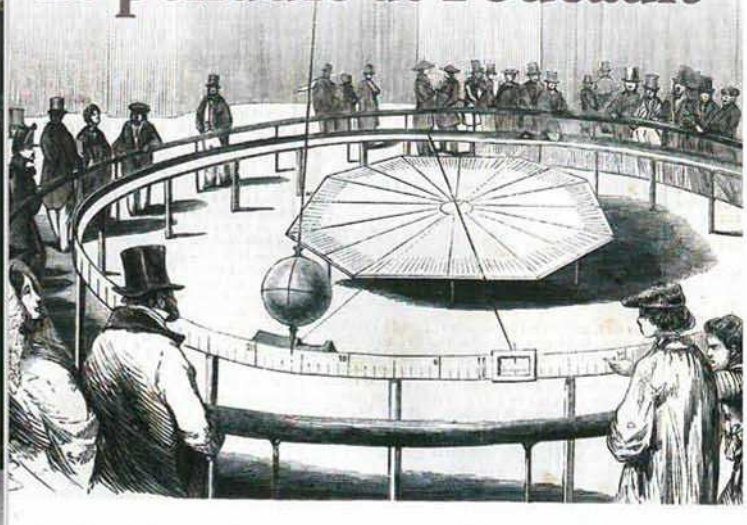

Né à Paris le 18 septembre 1819, Jean Bernard Léon Foucault fait des études de médecine avant de se tourner vers la physique expérimentale. En 1850, il se fait connaître en déterminant avec le physicien Hippolyte Fizeau la vitesse de la lumière. En janvier 1851, il installe un pendule dans la cave de sa maison, rue d'Assas, à Paris. Constitué d'une petite boule de 5 kg suspendue à un fil métallique de 2 mètres de long, celui-ci présente une légère rotation. Foucault renouvelle son expérience au mois de février avec un pendule plus grand (11 mètres) dans la salle méridienne de l'Observatoire de Paris. Cette fois-ci, le phénomène est davantage visible. Le 31 mars 1851, Foucault invite les scientifiques à « venir voir tourner la Terre ».

Pour mener à bien son expérience, il installe une boule de 28 kg fixée à l'extrémité d'une corde de piano longue de 67 mètres et accrochée au plafond de la coupole du Panthéon. Sous le pendule, il dispose un cercle gradué surmonté de monticules de sable dans lesquels le pendule va laisser une trace à chacun de ses aller-retour. Peu de temps après le début de l'expérience, les invités constatent, stupéfaits, que le plan d'oscillation du pendule pivote. Interrogé sur ce phénomène, Foucault répond que le mouvement du pendule est une illusion d'optique car, en réalité, le plan d'oscillation du pendule reste fixe. C'est la Terre qui tourne. C'est ainsi que Foucault mit en évidence la rotation de la Terre. En 1855, son pendule fit sensation lors de l'Exposition universelle de Paris et, rapidement, les scientifiques du monde entier se passionnèrent pour cette expérience. Des pendules furent installés sur tous les continents.

BONNE ANNÉE 2016

La Fédération souhaite à toutes les familles de Corse, que cette nouvelle année voit leur vie peinte en bleu, à grands coups de soleil. Vœux affectueux de bonheur et de prospérité.

PACE E SALUTE IN GRAZIA DI DIU